

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

B. 12 / 1903

N^o 11973/140

Objet:

.....
.....
.....

Annexe

Expédié le

M^r De Coster

25. Rue des
petits Carmes
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, de tableaux
qui font l'objet de votre
lettre du 4 Fev.

Ces ouvrages que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, peuvent
être retirés au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé

Reçu, en restitution, les deux
tableaux, signés S. Louis 1837, que
j'avais présentés, pour acquisition, à la
Commission Directrice des Musées Royaux
de Belgique.

Bruxelles, le 10 Fev. 1903.

Joseph Decoster

25, rue des petits Carmes

Bruxelles

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

12 / 1903

N° 11973/140

Objet:

.....
.....
.....

Annexe

Expédié le

M^r De Coster
25. Rue des
petits Carmes
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, de tableaux
qui font l'objet de votre
lettre du 4/5

Ces ouvrages que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourront
être retirés au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N° 9, contre la remise
d'une récépissé

Je vous prie d'agréer, M^r De Coster,
notre considération distinguée.
Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Reçu
de tableaux
j'avais
Commission
de Belgique

6

Bruxelles, le 4 Mars 1833.

Messieurs les Membres de la
Commission des Musées Royaux
Bruxelles.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter
Deux tableaux signés S. Louis 1837,
époque de M^r. Navez; les 2 pour la
Somme de cinq cents francs. (500 francs).
Daignez agréer, Messieurs,
l'assurance de ma considération la
plus distinguée.

J. De Coster,

25, Rue des Petits
Carmes

Bruxelles.